
NORME INTERNATIONALE



1686

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Silicates de sodium et de potassium à usage industriel —
Échantillons et technique des essais — Généralités**

Sodium and potassium silicates for industrial use — Samples and methods of test — General

Première édition — 1976-02-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 661.83.65 : 543.05/.06

Réf. n° : ISO 1686-1976 (F)

Descripteurs : silicate de sodium, silicate de potassium, analyse chimique, échantillon, spécimen d'essai, essai, analyse chimique.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 47 a examiné la Recommandation ISO/R 1686 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1686-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 1686 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

| | | |
|-------------------------|------------------|-----------------|
| Afrique du Sud, Rép. d' | Grèce | Pologne |
| Allemagne | Hongrie | Portugal |
| Australie | Inde | Roumanie |
| Autriche | Iran | Royaume-Uni |
| Belgique | Israël | Suisse |
| Brésil | Italie | Tchécoslovaquie |
| Colombie | Japon | Thaïlande |
| Égypte Rép. arabe d' | Nouvelle-Zélande | Turquie |
| Espagne | Pays-Bas | U.R.S.S. |
| France | Pérou | Yougoslavie |

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1686 en Norme Internationale.

Silicates de sodium et de potassium à usage industriel — Échantillons et technique des essais — Généralités

Sample Document

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale donne les prescriptions générales relatives au traitement des échantillons et à la technique des essais des silicates de sodium et de potassium à usage industriel.

2 GÉNÉRALITÉS

2.1 Les méthodes spécifiées sont applicables directement aux silicates de sodium et de potassium en solution ou solubles dans l'eau bouillante. Dans le cas des produits solides difficilement solubles dans l'eau bouillante, un traitement préalable spécial de mise en solution est nécessaire, spécifié dans l'ISO 2122, *Silicates de sodium et de potassium à usage industriel — Mise en solution des produits difficilement solubles dans l'eau bouillante et détermination de l'insoluble dans l'eau.*

2.2 Si l'on envisage l'exécution de tous les essais normalisés, il est nécessaire de disposer d'un échantillon représentatif de 750 g environ.

Il convient de prendre les précautions nécessaires pour éviter l'humidification et la carbonatation des échantillons, notamment de les conserver en flacons bouchés hermétiquement. Dans le cas de produits solides, les nodules, s'il y en a, doivent être écrasés avant homogénéisation, en prenant toute précaution nécessaire pour éviter l'humidification et la carbonatation pendant le broyage.

2.3 Dans l'exécution des analyses, on suppose que tous les volumes sont rapportés ou mesurés à une température voisine de 20 °C, que les titrages et réactions finales des dosages sont effectués également à cette température et que les dilutions sont réalisées avec de l'eau distillée ou de l'eau de pureté équivalente.

2.4 Si les dosages exigent l'introduction de réactifs, n'utiliser que des réactifs de qualité analytique reconnue, exempts de l'impureté à doser ou de teneur négligeable en cette impureté.